

Règles contractuelles et frais

1. Vous recevrez de notre part une confirmation de votre réservation.
2. Vous pourrez annuler cette réservation sans frais jusqu'au 30 avril. Si vous annulez entre le 30 avril et le 1er juin: la moitié du cours est due. Si vous annulez après le 1er juin: l'ensemble du cours est dû. Ce montant est dû également si votre enfant se fait renvoyer de l'école.
3. Les frais de nourriture et logement à payer à la famille d'accueil ne sont dus que lorsque le séjour a véritablement lieu. Si votre enfant a un régime alimentaire spécial, des frais supplémentaires seront à payer à la famille d'accueil.
4. Vous recevrez une facture peu avant le séjour (pour la famille, il s'agit d'un compte en livres sterling).
5. Vous réservez et payez le vol vous-mêmes.
6. Les frais d'accompagnement entre l'aéroport et Eastbourne vous seront facturés env. £ 100 (aller et retour). Le délai de paiement pour l'ensemble des frais facturés par Didac est le 15 juin.
7. Si le nombre d'élèves n'est pas suffisant pour former une classe du même niveau, Didac se réserve le droit de regrouper des élèves de plusieurs niveaux dans la même classe.
8. Si le cours ne pouvait pas avoir lieu comme prévu, nous vous le communiquerions aussi vite que possible et vous rembourserions le montant versé à l'exception de CHF 50.- pour couvrir nos frais administratifs. Tout autre recours est exclu.
9. Pour entrer en Grande-Bretagne, il faut un passeport suisse ou de l'UE, ayant une date d'expiration postérieure à au moins 2 mois après la date de retour. Les personnes d'autres nationalités doivent s'occuper elles-mêmes d'obtenir leur visa. Didac décline toute responsabilité en cas de problèmes à l'entrée en Grande-Bretagne.
10. Ce contrat est conclu selon le droit suisse. Le for juridique est à Berne.

Aperçu des frais

Famille d'accueil (195 £ par semaine)	2 semaines env. CHF 420.-
Programme scolaire (matin et après-midi), programme de loisirs, matériel	CHF 1'600.-